

INITIATIVE DEPARTEMENTALE DU 22 FEVRIER 2018

Pour l'aide aux personnes en situation de handicap et leurs aidants familiaux dans le respect de leur projet de vie

1- LE CONTEXTE :

Pour mémoire d'après l'INSEE (édition 2017) en 2014, 400 400 Travailleurs Handicapés ont été employés dans le cadre de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (OETH) en France dont seulement 29% en CDI. Lorsque l'on sait qu'en 2011 on annonçait 2 millions de personnes qui déclaraient disposer d'une reconnaissance administrative d'un handicap leur permettant de bénéficier de cette OETH, que nombre de personnes qui pourraient y prétendre par ignorance de leurs droits et parfois par lassitude renoncent à en faire la demande, on peut légitimement estimer que le nombre actuel des personnes concernées est nettement supérieur à ces deux millions...

Pour Notre région Grand Est-ce sont 41 610 demandeurs d'emploi Handicapés inscrits à Pôle Emploi à la fin du Premier trimestre 2017, soit 8,9% de l'ensemble des demandeurs (8,5% au niveau National).

Lors des formations CHSCT et AT-MP organisées par la CGT depuis plusieurs années, lorsque l'on demandait aux stagiaires qui, en tant que personne en situation de handicap, ou bien aidant familial ou encore militant était confronté à des difficultés dans le travail sur ce sujet, était impacté... en moyenne 8 personnes sur 10 se disaient concernées. Nous ne sommes pas plus ou moins touchés que quiconque par le Handicap et cela nous montre que l'on peut estimer que 80% de la population est de près ou de loin impacté par ce sujet !

Qu'on soit simple citoyen, salarié ou bien représentant du personnel, employé, ouvrier ou bien cadre, en tant que collègues de travail, **si nous avons un rôle, nous avons aussi des devoirs** pour aider et permettre l'intégration des personnes en situation de handicap en mettant tout en œuvre pour leur permettre d'obtenir un réel travail et une vraie évolution de carrière ; avec des conditions de travail adaptées à leurs problématiques et non discriminantes!

C'est dans cet esprit que la CGT a été force de proposition dans les diverses commissions, groupes de travail et lors de certaines négociations d'accord d'entreprise. Mais le travail, même si c'est un point important, n'est pas la seule composante de la vie.

Pour sa part, la CGT a toujours placé la question de l'intégration des personnes en situation de handicap dans toutes les composantes de la vie au cœur de ses préoccupations.

Sa préoccupation est de permettre une réelle intégration dans la vie de tous les jours dans la société, pour les gestes et activités quotidiennes (se laver, manger, déplacer, communiquer...), pour les activités physiques, artistiques, culturelles, et pour les activités professionnelles.

Son intervention se faisant dans le respect du projet de vie de la personne, afin de lui garantir une vie de qualité avec de réels liens sociaux. Et lui permettre ainsi de s'épanouir et d'enrichir la société de par ses différences et ses richesses propres comme tous citoyens.

Cet objectif va dans l'intérêt de la personne et de la société.

Toutefois, nos propositions et nos possibilités d'aide demeurent insuffisamment connues de nos militants, de nos adhérents mais aussi de tous les salariés, privés d'emploi et retraités qui accordent leur confiance à la CGT : c'est pourquoi nous avons organisé cette journée.

2 - LES ENJEUX DE NOTRE INITIATIVE

Notre initiative départementale vise un double objectif :

- ❑ Permettre à nos syndicats, à nos militants, élus CHSCT et nos syndiqués intéressés par cette problématique de mieux aborder la question complexe du handicap aujourd'hui en faisant réellement connaître les droits et procédures correspondantes et nos positions dans ce domaine. Il s'agit également de donner des points de repères pour tout à la fois changer de regard et agir véritablement pour conseiller, aider, voir accompagner les personnes concernées dans le respect de leur projet de vie, que ce soit hors ou dans l'entreprise,
- ❑ Faciliter et organiser la rencontre ainsi que l'échange avec des acteurs essentiels qui aujourd'hui sont en charge de ces dossiers, agissent pour faciliter et permettre la meilleure intégration et indépendance possible des personnes concernées dans la vie de tous les jours mais aussi bien évidemment au travail.

Notre initiative aura lieu le JEUDI 22 FEVRIER 2018

De 8h30 à 16h30

Au Domaine de l'Asnée - 11 rue de Laxou à VILLERS LES NANCY.

Fraternellement.

Pascal DEBAY
Secrétaire Général

PJ : **Coupon réponse à retourner avec le règlement de 20 € pour 12 février 2018 à l'UD**